

**Section 34, automne 2004**  
**23-24-25 Février**  
**Compte-rendu syndical de la session**  
**rédigé par**  
**P. Amsili, N. Hathout, A. Khim,**  
**J.L. Minel, C. Plantin**  
  
**(élus SGEN-CFDT)**

1. Intervention de J. Durand.....	1
2. Circulaire sur la composition de la section.....	2
3. Titularisation des stagiaires.....	2
4. Reconstitution de carrière.....	2
5. Changement d'affectation.....	2
6. Changement de direction de laboratoire.....	2
7. Détachements.....	3
8. Promotion des chercheurs CR2 -> CR1.....	4
9. Médailles .....	4
10. Ecoles Thématiques.....	4
11. Politique du CNRS au sujet des revues.....	4
12. Colloques.....	5
13. Promotions DR2 ->DR1.....	5
14. Promotions DR1 ->DRCE.....	5

## 1. Intervention de J. Durand

Jacques Durand, Directeur adjoint du département SHS intervient sur les points suivants :

- Le membre nommé en remplacement de Mme Bertin sera bientôt désigné.
- **Politique générale de regroupement des unités:** J. Durand précise que la politique de regroupement des unités va suivre son cours. Il précise que la Direction vise à constituer des laboratoires composés d'au moins une dizaine de membres du CNRS. Il précise que les critères de regroupement ne sont pas comptables mais scientifiques, et qu'il n'est pas favorable à des regroupements d'unités distantes géographiquement. Un document est en préparation sur la vision de la linguistique au CNRS.

### Questions et remarques

C. Plantin demande à ce que le sort des équipes qui ont été restructurées, en accord avec la direction actuelle du Département soit suivi avec un soin particulier par la nouvelle commission.

P. Miller intervient pour préciser que la linguistique est fragile dans les universités (inféodée aux lettres, en général), et qu'elle a besoin d'une protection contre l'instrumentalisation par les départements de lettres.

J. Richard-Zapella intervient dans le même sens.

J. Vaissière intervient pour souligner qu'en appliquant les critères actuels de la Direction du CNRS, des équipes de comme celles de Berkeley, du MIT, etc. seraient supprimées. Elle s'étonne de la politique actuelle du Ministère de la Recherche qui semble ignorée la politique du CNRS.

### Réponses de J. Durand :

Les rapports avec le ministère sont clairement insuffisants.

A propos des fusions d'unités il ne s'agit pas de réprover les fusions réalisées (cas Lyon-Montpellier) qui a un contenu scientifique ; il s'agit de ne pas encourager des opérations purement comptables.

Il précise qu'à l'avenir trois types d'unités devraient exister :

- les Unités Propres ;

- les Unités Communes ;
- les Unités soutenues ;

## **2. Circulaire sur la composition de la section**

Le conseil d'état confirme que les membres d'un grade donné ne peuvent pas juger des personnels d'un grade supérieur.

La section vote à l'unanimité le texte suivant :

« Le décret du 27/12/84 sur les dispositions relatives à l'avancement dans le cadre du corps de directeurs de recherche précise à l'article 14 que « seuls peuvent siéger les membres de cette section appartenant aux collèges A1 et A2 et les membres nommés d'un rang égal à celui des membres de ces collèges. »

La section 34 souhaite que les membres des collèges B et C assistent à la lecture de tous les rapports soumis à la Commission. La connaissance de ces rapports leur est indispensable pour qu'ils puissent se prononcer en connaissance de cause lors de l'évaluation des laboratoires, à laquelle ils doivent participer. »

## **3. Titularisation des stagiaires**

Tous les stagiaires sont titularisés.

## **4. Reconstitution de carrière**

La section examine les dossiers de reconstitution de carrière des chercheurs récemment recrutés.  
La section demande à l'administration de reconsidérer deux dossiers.

## **5. Changement d'affectation**

\* Barkat-Defradas Melissa : Hombert --> ICAR Plantin  
Avis favorable

\* Delais-Roussarie, Elisabeth : ERSS --> LLF  
Avis favorable

\* Olivier Emmanuelle, UMR 8099 Langue, Musique, Société --> UMR 8129 (socio)  
Avis favorable

\* Tersis Nicole : UMR 7108 --> UMR 8133 CELIA  
Avis favorable

\* Serniclaes Willy et Sprenger-Charolles Liliane : LEAPLE 8606 --> 8581 psycho expé (section 27)  
Avis favorable

\* Visetti, Yves-Marie : Fuchs --> Petitot (crea)  
Avis favorable

\* M. Georges Vignaux : FRE 2813 Labo. communication et politique --> UMS 2553  
Avis favorable

## **6. Changement de direction de laboratoire**

LLF : Lowenstamm --> Kihm  
Avis favorable

ERSS : démission de Claire Muller (dir. adjoint)  
--> Claire Labrune (dir. adjointe, resp. antenne Bordeaux)  
Avis favorable

UMR 5596 : Hombert --> Pellegrino  
Avis favorable

FRE2813 : Vignaux --> Mercier  
Avis favorable

UMR 7535 : Caillet-Tchang --> Anne Marie Peatrik  
Rattachement primaire en 38 (puis 34, puis 33)  
Avis favorable

UMR 7546 : Gross --> Mejri  
Avis favorable

GDR 1038 Ling. grecque et comparative : Hodot --> Guy Vottero  
Avis favorable

## 7. Détachements

### Résultat du classement

Rang	Nom du demandeur
1	Habert
2	Ploux
3	Floccia
4	Guillot

Quatre dossiers ne sont pas pris en considération.

La section vote à l'unanimité la motion suivant :

« La section 34 affirme par cette motion son opposition aux nouvelles dispositions retirant de ses attributions l'examen des demandes de délégation au Comité national de la recherche scientifique faites par les enseignants-chercheurs.

En effet, les nouvelles modalités, qui conduisent à classer les candidats à une délégation au niveau de l'université de rattachement des laboratoires d'accueil, comportent des désavantages majeurs. D'abord, et surtout, cela conduit à devoir classer entre eux des dossiers relevant de disciplines scientifiques totalement différentes, pour lesquels les critères d'évaluation ne sont pas uniformes et qui sont donc parfois difficilement comparables. Au contraire, l'examen par le Comité national garantit un classement entre des dossiers d'une discipline, par une commission ayant une expertise scientifique dans le domaine. Ensuite, on peut craindre que les nouvelles dispositions conduisent à une gestion purement administrative de ces postes. Enfin, dans la mesure où ces délégations se font dans des unités du CNRS, il est normal que le Comité national joue un rôle dans la mise en œuvre d'une politique scientifique nationale fondée sur des axes prioritaires définis par les établissements tout en répondant aux besoins de la communauté scientifique nationale.

Dans ce contexte, la section 34 du Comité national demande instamment à la direction du CNRS d'œuvrer pour le rétablissement de l'évaluation des demandes de délégation d'enseignants-chercheurs par le Comité national. »

## 8. Promotion des chercheurs CR2 -> CR1

Proposition de Classement

*Groupe 1er ex-aequo* : Akinici, Barkat, Chamoreau, Dubal, Etxepare, Meunier

*7e ex-aequo* : Blin, Pincemin

## 9. Médailles

La section a envoyé en novembre un courriel à l'ensemble des directeurs de laboratoire, aux chercheurs et aux universitaires inscrits sur les listes électorales du CNRS pour leur demander de proposer des candidats aux médailles de bronze et d'argent. Nabil Hathout signale qu'environ une cinquantaine d'adresses électroniques étaient erronées ce qui explique que certains chercheurs n'aient pas reçu le texte de l'appel.

Cécile Fougeron est proposée pour la médaille de bronze.

Un nom est proposé pour la médaille d'argent, (précisons que la médaille d'argent est choisie par la direction du Département parmi les candidats proposées par les sections du Comité National).

## 10. Ecoles Thématiques

Avis	Intitulé de l'Ecole Thématique
Défavorable	Modèles, architectures logicielles, et normes pour le développement des EIAH (environnement informatique pour l'apprentissage humain)
Favorable	Conscience, mémoire et attention
Défavorable	Modèles et modélisation d'Internet
Favorable	Langues, connaissances, information
Défavorable	Grands réseaux d'interaction
Défavorable	La couleur des matériels, langage, couleur et cognition
Favorable	Interaction homme-machine
Favorable	Analyse pluri-disciplinaire de l'écriture : convergences et débats

## 11. Politique du CNRS au sujet des revues

M. Henriot intervient pour faire le point sur les revues, abonnements, et leur évaluation.

Il intervient suite à la demande d'une autre section

### 1. Abonnements

L'ensemble des abonnements va être reconduit (BD et revues), à une exception près, Elsevier (22,5 M euros) : groupement d'achat (avec INRA, INSERM, etc.) va être constitué, qui donnera accès à l'ensemble des titres.

Le Portail biblio-shs n'est pas satisfaisant, il va être retravaillé.

### 2. Evaluation des revues.

Pas d'évaluation par la section cette année, car la commission précédente a vu la totalité des revues ;

les évaluations précédentes sont conservées.

Il reste un problème d'évaluation à terme. Le CNRS a créé le CENS (CENTRE D'ÉDITION numérique scientifique)

Deux options possibles : retourner vers le comité national ou bien aller vers un conseil scientifique du CENS.

L'option à venir sera sans doute intermédiaire.

## 12. Colloques

La commission classe les demandes de subvention des colloques

Rang	Intitulé du colloque
1	Language Acquisition over the life span
1er ex aequo	Un siècle de phonétique expérimentale
3	Journées internationales du réseau français de phonologies
4	LACL
5	La reconstruction du Chinois archaïque
6	La reconstruction du Chinois archaïque
7	Transparence et opacité du discours juridique
8	Typologie des formes poétiques

Trois demandes ne sont prises en considération.

## 13. Promotions DR2 ->DR1

Rang	Candidats
1er	Plénat, Marc
2e	Alvarez-Pereyre, Franck
3e	Hirst, Daniel
4e	Sprenger-Charolles, Liliane

Douze candidats n'ont pas été classés.

Conformément aux règles proposées, un membre de la commission, candidat à une promotion, n'a pas été classé par la commission. Le dossier sera examiné par la Direction du Département SHS.

## 14. Promotions DR1 ->DRCE

Classé :

1er Rastier, François

Cinq candidats n'ont pas été classés.